

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉCOLE

<p>ÉCOLE : « Les Orchidées » Adresse : 20 rue de la Halte 62380 WAVRANS sur l'Aa</p>	<p>DATE : 13/10/2020</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------

PARTICIPANTS :

- **Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)**

Mme Caruyer ; Mme Devienne ; Mme Fournier Mme Allouchery; Mr Delannoy, M. Choquet, Mme Vénier, Mme Ratel, M.Auclair, Mme Daroussin, Mme Duhaut, Mme Merchez (BD)

Excusés : Mme Llinarès ; Mme Degremont ; Mme Boin, Mme Forgez
Mme Lozinguez

- Membres suppléants

Mme Delahaigue, M.Huyghe

- Autres personnes présentes

ORDRE DU JOUR :

- Elections parents d'élèves
- - Présentation du protocole sanitaire en vigueur ; modification du règlement intérieur
- Elèves en difficultés ; Rappel du projet d'école et des projets pédagogiques
- Bilan financier
- Vie scolaire
- Nouveau budget communal
- Déroulement de l'arbre de Noël

POINTS ESSENTIELS DE LA RÉUNION :

Elections des parents d'élèves :

- Taux de participation en hausse.
- Mr Choquet énonce les noms des titulaires et les droits de chacun. Une réunion sur les rôles des représentants a déjà eu lieu.
- Dates des prochains conseils d'école : 12 février et 17 juin 2021.
- Mr Choquet demande l'avis aux membres sur le fait de voter par correspondance. Ce principe sera reconduit l'année prochaine / Validation d'un trombinoscope .
- Distinction entre les parents d'élèves et l'APE.

Protocole sanitaire/Règlement intérieur :

- La distanciation physique n'est plus obligatoire au sein des classes si impossible à mettre en place.
- Application des gestes barrière : le lavage des mains est à faire à l'arrivée dans l'établissement, après les récréations et à la sortie (ou à l'arrivée au domicile).
- Port du masque obligatoire pour le personnel, les adultes.
- Ventilation des locaux aux récréations et à la sortie des classes.
- Limitation du brassage d'élèves conseillée.
- Nettoyage et désinfection des locaux quotidiens.
- Rôle des parents (le point déterminant étant la fièvre, au-delà de 37,5°).
- Mr le Maire questionne sur l'absence de gel à l'entrée de l'école. Mr Choquet précise qu'il va poser la question auprès des services de l'inspection.
- Mr Choquet explique qu'il existe 2 plans de continuités pédagogiques et donne quelques définitions concernant les cas contact / cas avérés et procédures à suivre en cas de Covid avéré.
- Un paragraphe spécial « Covid 19 » sera rajouter dans le règlement intérieur.
- Le problème de l'engorgement dans le hall est soulevé : seuls les parents d'élèves de la classe de Mme Duhaut qui ont un autre enfant dans l'école sont autorisés à attendre leur enfant dans la cour de récréation. Les autres doivent attendre dehors.
- Décalage de 5 minutes avant pour les maternelles à la sortie des classes (qui permet de fluidifier les déplacements)., comme lors de la reprise du 22 juin dernier.
- Une réflexion est menée en conseil municipal pour ralentir les voitures aux abords de l'école.
- Le Maire demande de rajouter dans le règlement que l'arrêt minute est interdit.
- Mr Choquet précise qu'un avenant décidé par les enseignants sera possible s'il faut modifier ce présent règlement.

Le nouveau règlement est voté à l'unanimité.

Elèves en difficulté :

Stage de réussite proposés en Août : 2 groupes fin Août (élèves fragiles avant le confinement et élèves n'étant pas revenus après le confinement).

Vacances d'automne: 8 élèves de CE1/CE2/CM1 (du lundi au vendredi)

APC : tous les domaines sont concernés cette année, ainsi que tous les élèves.

2 AVS à temps-plein pour 5 élèves notifiés. (d'autres demandes de notifications sont en cours).

Mr le Maire rappelle qu'il a signalé le gros effectif de CM1/ CM2 auprès de l'inspection. Mme Forgez doit passer dans l'école au cours de l'année.

Effectifs et répartition pédagogique :

TPS/PS : 22 (2 TPS rentrent en janvier 2021)

MS/GS : 25

CP/CE1 : 24

CE1/CE2 : 24 dont 1 élève incluse

CM1/CM2 : 32

-Mr Choquet et Mme Vénier remercient Mr le Maire d'avoir mis à disposition un agent communal dans la classe des MS/ GS

-Mr le Maire signale que l'ATSEM fait beaucoup d'heures actuellement. M.Choquet se propose de lui en parler pour bien redéfinir les tâches à accomplir.

- Un service civique sera normalement affecté à la rentrée des vacances d'automne. Ses missions seront l'accueil des familles, la gestion des absences quotidiennes et l'accompagnement pédagogique auprès de groupes d'élèves sous la responsabilité des enseignants.

Projets et continuité pédagogique:

Mêmes méthodes de maths (Acces) du CP au CE2 ; mise en place d'outils de cycle (carnet de calculs, cahiers de problèmes, classeur au niveau cycle 3, référents. Ceci permet de faire le lien plus facilement avec la classe suivante (liaison inter et intra cycle).

Les enseignants en élémentaire utilise le même code couleur, les mêmes termes pour les notions grammaticales. Des critères de présentations pour les cahiers ont également été mis en place. On continue à travailler afin d'harmoniser les pratiques pédagogiques (ex : mise en place d'ateliers de compréhension de lecture, cercle de lecture, rituels mathématiques et d'écriture....)

Thématique de travail: les maths dans les arts.

Projet commun : les 2 classes de cycle 2 sont inscrites au projet Ecole et cinéma. Le transport est pris en charge par l'APE. L'OCCE finance le prix des entrées.

Les classes de maternelles recherchent un spectacle sur le thème des contes, financé par la mairie.

Projet culturel Cycle 3 « Projet création en cours ». L'école sera « résidence d'artiste » pendant 3 à 4 mois. Les élèves auront la possibilité de rencontrer un artiste et de réaliser une création conjointement./ Le domaine d'intervention sera connu en novembre. L'évènement sera médiatisé et aboutira à un vernissage avec la présence d'élus et des personnels de l'Education Nationale.

Rencontres régulières avec les familles : les rencontres pour les évaluations nationales CP/ CE1 a eu lieu la semaine du 12 au 16 octobre. Les parents seront de nouveau conviés pour la remise des LSU courant janvier.

A cause du confinement, es projets de l'année dernière sont reconduits cette année. (APS avec les pompiers de Lumbres, projet nature « les coteaux de Wavrans », chorale, APER...)

Mr le Maire propose d'installer des grilles dans le hall afin de mettre en valeur le travail des élèves. L'idée est validée par l'équipe enseignante.

Un sapin sera installé dans le hall début décembre.

Bilan financier :

-Vente d'objets de Noël dans chaque classe pour aider à financer les projets et sorties de l'année.

- Arbre de Noël communal : mercredi 16 décembre après-midi, sur 2 créneaux dans la salle des fêtes (15h et 17h), sur inscription. Les parents ne sont pas acceptés.

-Budget communal 2021 : 70 euros par élève (comptabilisés le jour de la rentrée) + coût du transport pour la piscine, spectacle maternelle et livres de prix.

Changement de prestataire de cantine : Api cantine a été retenu cette année. Une enquête de satisfaction sera lancée après les vacances de Noël.

-APE : Mme Fournier indique qu'une personne souhaite reprendre la présidence de l'association : Mme Visocky.. L'assemblée aura lieu vendredi 16 octobre à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h.

Fait à Wavrans , le 13/10/2020

Le Président
du Conseil d'École :
M.Choquet

Le Secrétaire
de séance :
Mme Daroussin

Visa de l'IEN :
le :